Rapport d'activités 2021



ONG MIWA INTERNATIONAL

Janvier 2022

Table des matières

Figures		3
Liste des	s tableaux	4
Résumé.		5
Introduc	tion	6
Partie I :	Présentation de l'ONG	6
1.1.	Présentation et localisation	6
1.2.	Vision	7
1.3.	Mission	7
1.4.	Objectifs	7
1.5.	Rappel des activités prévues en 2021	9
2.1.	Description des activités mises en œuvre	11
2.1.	1. Assemblée Générale Ordinaire	11
2.1.	.1.1. Objectif de l'AGO	11
2.1.1.	2. Déroulement de l'AGO	11
2.1.	- La serior sur re area des remines à l'arreu et l'igra l'impreme y metamin	
-	il faut comprendre de la loi sur la déclaration de paternité au Bénin	
2.1. mat	.3. L'assistance aux enfants démunis de Klouékanmè à travers des dons de que tériels 13	ques
2.1.	4. Fêtons Noël avec les enfants	14
2.2.	Difficultés rencontrées et solutions apportées	15
2.2.	1. Difficultés rencontrées	15
2.2.	2. Approches de solutions	15
Partie III	: Suggestions et recommandation	16
3.1.	Suggestions	16
3.2.	Recommandations	16
Canalus:		17

Figures

Intitulés	Pages
Figure 1 : Arrivée des premiers membres au bureau	11
Figure 2 : Photo de famille avec les participantes à Pahou commune de Ouidah	12
Figure 3 : Dons de matériels divers aux enfants	13
Figure 4 : ONG MIWA INTERNATIONAL les bras toujours chargés de vivres	14
Figure 5 : Fêtons Noël avec les enfants, Edition 2021 à Akassato, Abomey-Calavi	15

Liste des tableaux

Intitulés	Pages
Tableau 1 : Synthèse des activités de 2021	8

Résumé

La crise sanitaire causée par le Covid-19 à partir de 2019 qui a bloqué toutes activités a connu un léger dénouement en 2021 en comparaison aux année 2019 et 2020 qui ont accueilli de plein fouet les conséquences de cette maladie. L'ONG MIWA INTERNATIONAL comme tous les autres acteurs ont dû prendre des mesures correctives afin de pouvoir poursuivre leurs interventions sur le terrain.

L'arrivée sur le marché de différents types de vaccins, malgré la réticence des populations a permis de ralentir considérablement le niveau de propagation du virus. Ce qui a ouvert la voie à la reprise des activités. Ainsi, toujours le respect des gestes barrières, les activités suivantes ont pu être réalisées :

- √ L'Assemblée général ordinaire,
- ✓ La sensibilisation sur le droit des femmes à Pahou et Agla Akplomey notamment ce qu'il faut comprendre de la loi sur la déclaration de paternité au Bénin,
- ✓ L'assistance aux enfants démunis de Klouékanmè à travers des dons de quelques matériels
- ✓ La fête de Noël à Zinvié aux côtés de l'orphelinat El Béthel
- ✓ Participation à la journée internationale de l'arbre

Il faut noter que au regard du budget disponible, les activités de 2020 qui n'ont pas pu être exécutées et reportées pour 2021 ont été à nouveau mises en pause. L'Assemblée Générale a retenu de revenir sur ces activités ultérieurement afin de permettre que celles qui sont prévues pour cette année soient réellement mise en œuvre.

Introduction

Le travail des ONG bénéficie d'un capital de sympathie dans la mesure où il semble à certains moins bureaucratique et plus efficace dans la lutte contre la pauvreté que l'aide bilatérale des gouvernements et l'aide des grandes institutions multilatérales. Nous manquons d'ailleurs aujourd'hui d'analyses et de recherches pour mesurer l'impact réel du travail des ONG dans certains domaines. Des recherches sur la mesure de l'efficacité relative des différents acteurs restent à faire de manière scientifique et la bonne réputation des ONG est peut-être surfaite. Certains auteurs trouvent aussi que le poids réel des campagnes d'ONG est souvent surestimé et qu'elles n'ont que le pouvoir que les Etats veulent bien leur céder (leurs interventions humanitaires sont par exemple utiles lorsque les Etats ne veulent pas trop « se mouiller » ou en raison de la complémentarité des actions). Il manque pour l'instant des analyses sérieuses pour évaluer l'impact réel du travail des ONG et leur poids pour influer sur les politiques des droits humains ou les politique d'asile des pays du Nord.

La confiance du public dans le travail des ONG doit reposer sur une transparence des activités et des comptes des associations. Les ONG ont souvent critiqué le manque de transparence des activités et des processus de prise de décision des agences de coopération gouvernementales ; or, ces mêmes aspects ne sont pas toujours plus clairs au sein de certaines ONG. La transparence financière, la cohérence des actions sur le terrain, la coordination entre acteurs du développement, la reconnaissance des erreurs passées ne devraient pas seulement concerner l'aide bilatérale gouvernementale, mais aussi les acteurs non gouvernementaux. Les bulletins d'information des nombreuses ONG parlent surtout de succès, mais bien peu reconnaissent que l'aide au développement, c'est aussi des échecs, des projets à réorienter, des rapports complexes entre « donateurs » et populations bénéficiaires.

Dans le cadre de prôner la transparence et asseoir une bonne image de son ONG, le président de MIWA INTERNATIONAL met un accent particulier sur les documents de gestion que sont les rapports physique et financier. Ainsi, chaque année, un rapport des activités menées sanctionne et clôture l'année. Le présent document s'inscrit dans la même perspective pour le compte de l'année 2021.

Partie I: Présentation de l'ONG

1.1. Présentation et localisation

L'ONG MIWA International : Cette initiative réfléchie de deux jeunes : Jesugnon Paul ATINKESSE et Jonas ZONDOGA, une relation des bancs qu'est fondée en juin 2017 ONG CPCAH INTER actuelle ONG MIWA International, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 en République du Bénin, ayant un objectif purement social, apolitique et à but non lucratif. Cet actuel nom a été adopté

en Assemblée Générale en juin 2018 suite à la difficulté de la prononciation du Sigle CPCAH- INTER et du champ d'action qui s'avère restreint d'où MIWA-International.

Elle est enregistrée sous le numéro 2017/1994 DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 30 Juin 2017 et modifiée sous le n° 2018/2361 DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 12 Juin 2018. Son siège social est situé dans la Commune d'Abomey-Calavi, arrondissement de Togba en face du commissariat.

BP: 364 Fidjrossè Cotonou Numéro du siège : (+229) 66 52 54 29 E-mail : ong.miwa.inter@gmail.com ou info@ong-miwa-inter.org Antenne: France (Bordeaux 33680) Email : patly.lc@orange.fr /

Tel: +33 614 245 455.

Son slogan est « Ensemble, venez et mettons tous la main dans la main, pour qu'à l'échelle nationale et internationale le défis du social soit une réalité »

1.2. Vision

Sa vision est de Contribuer à l'amélioration des conditions de vie économiques, sociales, culturelles et politiques des populations à la base à travers le renforcement de leurs capacités.

1.3. Mission

Elle a pour mission d'Œuvrer pour la réduction du taux de pauvreté des populations à la base et améliorer leur condition de vie.

1.4. Objectifs

L'objectif global est de promouvoir l'éducation des enfants démunis et l'entrepreneuriat des jeunes défavorisés.

De façon spécifiques, nos Actions sur le terrain est de :

- Former, informer et éduquer les jeunes et femmes ruraux et urbaines à la promotion des droits de la personne humaine et surtout à la question liée au genre.
- Eduquer à toutes les couches de la population de notre contrée et rayon d'action à la paix et à la démocratie ?
- Assurer l'assistance globale aux personnes vulnérables
- Assurer le suivi des violations des droits humains et abus contre les civils dans notre rayon d'action
- Sensibiliser les jeunes, femmes et communautés de notre rayon d'action aux problématiques du VIH /SIDA, la santé reproductive, hygiène publique.
- Prendre des initiatives locales dans le sens de lutter contre la pauvreté à travers des projets de développement communautaires

•	Lutter contre l'analphabétisme des jeunes et femmes dans notre rayon d'action et promouvoir			
	la scolarisation massive des filles			

1.5. Rappel des activités prévues en 2021

Les activités de 2021 prévues pour être mises en œuvre sont contenues dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Synthèse des activités de 2021

N°	Activités	Description	Lieu	Cible	Période
1.	Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2021	L'AGO est l'organe de décision suprême de l'ONG. Elle se tient au début de chaque année pour valider les activités à mener	Bureau de l'ONG Togba Abomey- Calavi	Le bureau exécutif et le conseil d'administration	Janvier 2021
2.	La sensibilisation sur le droit des femmes à Pahou et Agla Akplomey notamment ce qu'il faut comprendre de la loi sur la déclaration de paternité au Bénin	La loi N° 2020-34 du 06 janvier 2021 portant dispositions spéciales de simplification et de gestion dématérialisée de l'enregistrement des faits d'état civil au Bénin a introduit l'obligation pour un homme se déclarant géniteur d'un nouveau-né de remplir un formulaire de déclaration de naissance dont les contours restent peu compris par les populations cibles	Cotonou, Qtier Agla Ouidah village Pahou	Membre de l'ONG	Février-Avril
3.	L'assistance aux enfants démunis de Klouékanmè à travers des dons de quelques matériels	Nul n'a le droit d'être heureux tout seul. Et pour une société équitable ou règne paix sociale et convivialité, le partage et l'entraide est une nécessité. Pour respecter ce maxime, le président de MIWA INTERNATIONAL a inscrit dans le registre des activités	Commune de Klouékanmè	Membres et public	Mai-Juillet

		de 2021 une assistance aux enfants démunis dans la			
		commune de Klouékanmè			
4.	Participation à la journée	Mise en terre de 350 plant de kaya dans la commune	Abomey-Calavi	Staff de l'ONG et	Juin
4.	internationale de l'arbre	de Calavi		populations riveraine	
5.		Il s'agit d'une activité cyclique initiée par l'ONG depuis			
	La fête de Noël à Zinvié aux	environs trois ans. L'édition de cette année a connu			
	côtés de l'orphelinat El	un cachet spécial. Le jeu concours de la meilleure	Akassato	Orphelinat El Bethel	Décembre
	Béthel	écriture. Il consiste à adresser une lettre au Père Noël			
		pour lui adresser ses besoins en cette année			

Source: plan d'action 2017-2022 de l'ONG MIWA INTERNATIONAL

Partie II: Mise en œuvre des activités

2.1. Description des activités mises en œuvre

2.1.1. Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ONG se tient chaque année au mois de janvier pour valider les activités de l'année et prendre les décisions qui s'imposent pour la nouvelle année. Suivant les dispositions statutaires, chaque membre est informé par un courrier trois jours en avance soit 72 heures. Le secrétaire général est la personne habilitée pour conduire l'organisation de cette assemblée.



Arrivée des premiers membres au bureau

<u>Figure 1</u>

2.1.1.1. Objectif de l'AGO

L'objectif est de valider les rapports d'activités et les comptes financiers 2020 de l'ONG et donner des orientations pour 2021.

2.1.1.2. Déroulement de l'AGO

Après les activités de base telles que le contrôle de la présence et émargement des membres, la constitution du présidium, un long débat s'installe autour des divers avis sur le déroulement de l'année échue. Le président est invité à présenter une situation morale de l'ensemble des membres et les difficultés qui ont jalonné la mise œuvre des décisions prises l'année échue.

Ensuite l'ordre du jour présenté par le présidium est débattu, amendé au besoin avant de lancer les débats sur chaque point objet dudit ordre du jour (OJ).

Le présidium va ensuite inviter les participants à donner leur position au moyen d'un vote secret pour accepter ou rejeter un rapport ou une décision.

Ainsi les rapports moral et financier soumis à l'appréciation de l'assemblée ont été validés à l'unanimité des membres présents. Il est ensuite procédé à la rédaction sur place du procès-verbal (PV) de la séance et à sa signature par tous les membres. Une collation est offerte pour clôturer la séance.

Comme à chaque AGO de l'ONG, aucune incidence, mieux aucune altercation ou opposition majeure n'a été relevée afin la fin de la session.

2.1.2. La sensibilisation sur le droit des femmes à Pahou et Agla Akplomey notamment ce qu'il faut comprendre de la loi sur la déclaration de paternité au Bénin

L'année 2021 a connu en dehors de la Covid-19 qui trainait, un fait qui paraissait comme de l'insolite au regard de l'interprétation qu'en font les populations. Il s'agit de la loi autorisant la femme à donner à son nouveau-né le nom de l'homme qui lui aurait accordé son autorisation à travers une déclaration formelle qui suit une procédure établie par le législateur.

L'ONG a tenu à contribuer à la compréhension de ce texte de loi afin de mieux s'y conformer.



Photo de famille avec les participantes à Pahou commune de Ouidah

Figure 2

La sensibilisation avait pour objectif principal d'aider les femmes à mieux jouer leur rôle afin de se mettre à l'abri des construits sociaux et des conséquences négatives que pourront avoir ces construits sociaux sur leur vie de couple. Au total 102 femmes ont répondu présente pour suivre ces séances d'information.

Pour ces femmes présentes, la sensibilisation vient à point nommé. Elle leur permet de mieux agir et d'expliquer à leur époux qu'il ne s'agit nullement pas d'un moyen de limitation des naissances, ni une technique pour détrôner les époux de leur paternité sur leurs enfants tels que cela se chante dans la population.

Il s'agit concrètement d'une loi qui retrace et reprend des textes anciens qui existaient depuis des années dont la mise en œuvre n'a pas été réelle. En définitive, les participantes ont retenu qu'il faut bien comprendre cette loi et voir en cela le moyen de faciliter pour les enfants leur inscription facile au registre de naissance informatisé qui assure une facilité dans la délivrance des services sociaux de base aux populations.

2.1.3. L'assistance aux enfants démunis de Klouékanmè à travers des dons de quelques matériels

Une image plusieurs mots dit-on. La descente de l'ONG MIWA INTERNATIONAL à Klouékanmè pour assister les enfants démunis est une activité longtemps planifiée. Elle vient de se concrétiser et se sont les enfants de Klouékanmè qui sont les premiers à en être bénéficiaire.



Dons de matériels divers aux enfants Figure 3

2.1.4. Fêtons Noël avec les enfants

L'édition de cette année s'est déroulée à Akassato, une localité de la commune d'Abomey-Calavi. C'est l'orphelinat El Béthel qui a accueilli la délégation de l'ONG MIWA INTERNATIONAL.



Ce 23 décembre 2021 comme pour l'an passé, les membres de l'ONG MIWA INTERNATIONAL peuvent se frotter les mains pour avoir atteints l'objectif.

Les enfants de l'orphelinat El Bethel ont affiché un souri qui confirme la pertinence de l'activité pour l'ONG. Au total 79 enfants filles et garçons ont bénéficié de l'assistance de MIWA INTERNATIONAL. Pour renforcer l'excellence, il est organisé un concours de meilleure écriture parmi les bénéficiaires.

Un nombre restreint de 15 filles et garçons ont été sélectionnés pour bénéficier d'un cadeau spécial des mains du président qui en a fait personnellement la promesse. Cette initiative est pour le président, un moyen de faire d'une pierre deux coups comme on le dit. Il a souhaité que son ONG ne se contente pas seulement de donner de vivre et de cadeaux pour la festivité, mais contribuer

réellement à relever le niveau des enfants bénéficiaires. Ceci ne peut se faire que progressivement, mais il est grand temps de commencer quelques parts a dit le président dans son mot d'ouverture.



Edition 2021 à Akassato, Abomey-Calavi Figure 5

2.2. Difficultés rencontrées et solutions apportées

La mise en œuvre des activités de 2021 a connu moins de difficultés comparées aux années antérieures. Les difficultés sont pour la plupart du à l'indisponibilité des membres ou des partenaires dont les agenda ont peut-être connu de légères modifications.

2.2.1. Difficultés rencontrées

Les activités prévues pour être mise en œuvre ont connu du retard et le plan d'action annuel budgétisé a été modifié. Certaines au départ n'ont pu être mise en œuvre compte tenu des risques potentiels qu'elles présentent au regard des mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus de Covid-19.

Conséquemment, la crise sanitaire a limité la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités prévues sur les deux années 2020 et 2021. Le niveau de mobilisation budgétaire était en dessous de la moitié.

2.2.2. Approches de solutions

Malgré les difficultés rencontrées, l'équipe de l'ONG a tenu ses promesses sur plusieurs fronts. La détermination du staff de l'ONG lui a permis de se mettre au-dessus de la mêlée.

Pour combler le vide de manque de mobilisation des ressources et les imprévus causés par la crise sanitaire, l'ONG a fait appel aux fonds propres des membres dont en tête le président en la personne de Paul J. ATINKESSE. Ce dernier n'a ménagé aucun effort pour mettre ses ressources propres à disposition de son équipe afin que des activités telles que la fête de Noël avec les enfants.

Partie III : Suggestions et recommandation

Au regard des conditions de mise en œuvre des activités dans cette année, le bureau exécutif souhaite formuler aux instances supérieures de l'ONG quelques suggestions et recommandations en vue d'une meilleure gestion de l'année qui va suivre

3.1. Suggestions

Pour la mobilisation des ressources, que l'ONG adresse son rapport à ses partenaires pour montrer qu'en dépit de la crise sanitaire, les activités n'ont pas été suspendues en totalité. La fête de Noël pour les enfants est une activité annuelle dont la mise en œuvre apporte suffisamment de la joie aux enfants et personnes en situation de vulnérabilité. Il est important d'inscrire cette activité pour le compte de l'année prochaine et de trouver les moyens de la mettre en œuvre pour le bonheur des enfants et des autres bénéficiaires.

3.2. Recommandations

Nous recommandons à l'ONG de mettre à profit les réseaux sociaux, de mettre à jour le site internet afin de mieux communiquer avec l'extérieur et faciliter la mobilisation des ressources, la recherche de partenariat et de volontaires. Ces ressources humaines gratuitement disponibles peuvent apporter de compétences et un souffle nouveau à l'ONG.

Conclusion

L'année 2021 est pour l'ONG MIWA INTERNATIONAL un début de soulagement dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et ses plans d'actions. Le respect des gestes barrières a permis de lutter vraiment contre la pandémie de Covid-19.

En conclusion, l'ONG a pu bien marquer l'année 2021. Les activités prévues qui n'ont pas pu être exécutées pourront être reversées dans le plan de travail annuel budgétisé de 2021 ont été mis de côté pour le moment.

Il faut noter que la fête de Noël est une activité à fort impact social pour l'ONG et pour les bénéficiaires. Il est souhaitable qu'un autre orphelinat bénéficie de cette activité pour le compte des années à venir.